

----- ★ -----

**Arrêté du 23 Jomada El Oula 1446 correspondant au 25
novembre 2024 portant délégation de signature au
directeur des services postaux.**

Le ministre de la poste et des télécommunications,

Vu le décret présidentiel n° 24-374 du 16 Jomada El Oula
1446 correspondant au 18 novembre 2024 portant nomination
des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 20-178 du 14 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 6 juillet 2020 fixant les attributions du ministre de la poste et des télécommunications ;

Vu le décret exécutif n° 20-179 du 14 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 6 juillet 2020 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la poste et des télécommunications ;

Vu le décret exécutif n° 23-405 du 29 Rabie Ethani 1445 correspondant au 13 novembre 2023 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret exécutif du 22 Ramadhan 1442 correspondant au 4 mai 2021 portant nomination de M. Samir Zouaoui, directeur des services postaux au ministère de la poste et des télécommunications ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Samir Zouaoui, directeur des services postaux, à l'effet de signer, au nom du ministre de la poste et des télécommunications, tous actes et décisions, à l'exclusion des arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 23 Joumada El Oula 1446 correspondant au 25 novembre 2024.

Sid Ali ZERROUKI.

-----★-----